



Russian Professors Assembly



**International Association of
University Professors and Lecturers**

MEMORANDUM DE COOPERATION

ENTRE

***L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS ET MAÎTRES DE
CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS, International Association of University Professors and
Lecturers, ci-après dénommée « IAUPL »***

ET

***L'ASSEMBLÉE RUSSE DES PROFESSEURS, Russian Professors Assembly, ci-après
dénommée « RPA »***

Préambule

L'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités, ci-après dénommée IAUPL, Organisation Internationale Non-Gouvernementale, qui regroupe des Professeurs d'université et des Maîtres de Conférences à un niveau international, ayant son siège au 1, rue Guy de la Brosse, 75005 Paris, France et représentée par son Secrétaire Général, le Professeur Michel GAY d'une part,

et

L'Assemblée Russe des Professeurs, ci-après dénommée RPA, Organisation publique russe indépendante et autonome, créée à l'initiative de citoyens et d'associations publiques, unies sur la base d'intérêts communs pour la réalisation d'objectifs communs dans les domaines universitaires, ayant son siège au 26/55, bat.7 quai Kosmodamianskaya, 115035, Moscou, Fédération de Russie et représentée par son Président, le Professeur Vladislav GRIB, d'autre part ;

Vu les Statuts de l'IAUPL et sa mission de développement, dans un cadre international, d'une collaboration avec des organisations se consacrant aux échanges et aux partenariats axés sur le renforcement de la coopération académique entre les enseignants universitaires ;

Vu les Statuts de la RPA et notamment ses missions qui concernent :

- la sauvegarde et le développement des traditions et des principes du système national de l'enseignement et de la recherche en termes de qualité, d'accessibilité et de libertés académiques ;
- le renforcement des liens entre les organisations nationales, étrangères et internationales comme conditions essentiel du rapprochement entre les peuples ;
- le soutien et le développement des conditions favorables aux activités des Professeurs d'universités à travers le renforcement du cadre juridique de leurs activités, et de leur protection sociale et juridique ;
- la sauvegarde et le renforcement du statut des Professeurs des universités et des universitaires.

Considérant que l'IAUPL est une organisation internationale qui regroupe des associations et des organisations d'universitaires et collabore avec les organisations de la société civile ;

Considérant que l'IAUPL est une plate-forme de dialogue et de coopération pour un partenariat académique avec la Fédération de Russie et que ses actions actuelles s'inscrivent dans le cadre du '*Dialogue Trianon*', visant à impliquer les universitaires dans un processus de rapprochement des peuples ;

Considérant que l'IAUPL entretient des relations opérationnelles avec l'UNESCO qui en auditionne régulièrement les membres et participe aux travaux des États-Membres dans un but de réalisation des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies ;

Considérant que l'Assemblée Russe des Professeurs est créée à la demande des universitaires russes de diverses régions de la Fédération de la Russie. La RPA a pour mission la coordination, le suivi de la réalisation des projets nationaux visant à répondre aux principaux enjeux du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans les régions et dans le pays, et à valoriser la protection sociale des cadres pédagogiques et scientifiques ;

Considérant que l'objectif global de coopération entre l'IAUPL et la RPA consiste à défendre la liberté académique inscrite dans « *Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur* » adoptée par l'UNESCO en 1997 (doc. 29/C12) ;

Se déclarant préoccupée par la vulnérabilité de la communauté universitaire à l'égard des pressions politiques et économiques indésirables qui pourraient porter atteinte aux libertés académiques ;